

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 17 FEVRIER 2023**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
Procurations : 4
Absent : 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PANTEL Emilie, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur PARENT Philippe à Monsieur SOULIER Samuel, Madame DOMEIZEL Emilie à Monsieur BALMADIER André, Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

10.1 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR : PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE DE L'ESTEYRES EN EXTENSION DEPUIS LE VILLAGE DES FAUX

Suite à la sécheresse de l'été 2022, le village de l'Esteyres, à proximité du village des Faux, s'est retrouvé à de nombreuses reprises en panne sèche d'eau depuis le réservoir communal alimenté par un captage dit privatif puisque appartenant aux habitants du village.

En effet, il y a 50 ans les habitants de l'Esteyres réalisaient leur propre alimentation en eau depuis un captage de source dans un terrain privé appartenant à la famille PAULHAC. En ce temps, seul le réservoir a été construit par la Commune puis entretenu par les habitants.

Cet été a montré la faiblesse de la source jusqu'à épuisement. La Commune a alors pris le relais avec le nettoyage du réservoir et des vannes de départ pour ensuite le faire remplir à 5 reprises par les services du SDEE et à ce jour encore, la source ne recoule pas.

Par ailleurs, la collectivité a délibéré pour lancer un programme de connexion en eau potable en extension du réseau du village des Faux, déjà dimensionné à cet effet lors des derniers travaux réalisés en août 2020 et en capacité à répondre au besoin des habitants du village de l'Esteyres.

Le Cabinet FAGGE en charge du dossier a réalisé une étude pour concevoir cette connexion d'environ 1 kilomètre jusqu'au réservoir existant depuis le village des Faux puis alimenter les propriétaires du village de l'Esteyres depuis le réservoir communal.

Le coût estimatif du projet s'élève à 120 500.00 € Hors Taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la réalisation de ce projet ;
- SOLLICITE subvention auprès de Monsieur le Préfet de la Lozère au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » pour un montant de 72 300.00 € correspondant à 60 % du coût du projet ;
- ETABLIT le plan de financement comme suit :
 - Subvention DETR 72 300.00 € (60 %)
 - Subvention Conseil Départemental Lozère 24 100.00 € (20 %)
 - Participation Commune de Saint-Alban 24 100.00 € (20 %)
- AUTORISE Monsieur le Maire à satisfaire à toutes démarches utiles relatives à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER

